

# Éthique et transport aérien.

Par Jean-Claude RIPOLL

## Un questionnement justifié.

Le transport aérien a pris une place significative dans le métabolisme de l'humanité. C'est donc chose sérieuse que d'examiner ce que signifie cette activité et d'y consacrer un questionnement éthique.

Quelle est la substance du Transport Aérien ? Sa raison d'être ?

Quel est le rapport de l'activité aux objectifs de l'humanité ?

Comme pour toute activité, en réponse au questionnement éthique ces objectifs sont explicités sous forme d'une morale adoptée par les acteurs de l'activité en cause. Or c'est désormais la totalité de l'humanité qui s'adonne progressivement à cette activité, mais il faut constater l'absence d'une morale unique, et même une incertitude sur les sources de morale.

En fait malgré l'existence de nombreux Comités (consultatifs, bien sur) le questionnement éthique n'est plus guère pratiqué. Néanmoins la survenue de crises (mélanges de dangers et d'opportunités) donne l'occasion de tentatives.

La crise de la COVID-19 intervient alors que se confirme la crise du carburant et que la crise climatique excite l'Occident. Le transport aérien est directement concerné par les trois crises. La question devient existentielle, faut-il trouver une raison morale à faire perdurer l'activité dans son modèle et son intensité, ou faut-il organiser sa réduction sans toutefois contrevenir à une morale planétaire hypothétique ?

Devant l'ampleur de ces trois crises une cohérence s'impose, d'une part entre les autorités nationales et internationales, d'autre part entre les mesures prises peu à peu plus ou moins localement, cohérence nécessaire pour aboutir à un plan planétaire à la hauteur du défi.

## Evolution et mobilité.

L'interrogation éthique devrait donc être universelle mais les réponses morales ont peu de chances d'être identiques partout. La raison d'être du transport aérien est-elle essentiellement «économique», ou bien est-elle la concrétisation d'une aspiration de l'esprit humain?

Dans son évolution l'humanité semble bien avoir toujours cherché par son expansion démographique et géographique, une unification épurée des contraintes matérielles. Les instincts génétiquement inscrits au fil de ces milliers d'années n'ont pas complètement disparu. L'évolution connaît des alternances de stagnation et d'accélération traduisant la puissance que l'humanité acquiert pour exploiter la nature<sup>1</sup>. Pour en percer les mystères la science se développe et engendre la technologie, qui donne de nouveaux instruments pour étendre et accélérer les mêmes processus. La mobilité joue un rôle essentiel dans cette évolution, aussi bien dans les manœuvres guerrières que dans les mouvements de populations à longs cycles, dans tous les cas la mobilité s'impose comme moyen d'expansion<sup>2</sup>.

---

<sup>1</sup> La « nature » est tout ce qui n'est pas artefact, des minéraux aux animaux dans leur constitution et leur organisation.

<sup>2</sup> Une réflexion à mener concerne la mobilité dans la nature, les migrations animales sont souvent étonnantes par le volume ou la distance. Que signifient-elles dans ce cadre dépourvu des idiosyncrasies humaines ?

### **Trois hypothèses.**

Les trois moteurs de l'évolution, la foi, le pouvoir et la survie, s'affrontent et s'allient en permanence.

Dans une première hypothèse l'aspiration vers une mobilité toujours plus grande serait donc intrinsèque à l'aspiration vers un état de synthèse relevant de la mystique. Chaque acquisition d'un moyen nouveau de mobilité est exploitée au maximum, puisqu'il s'agit d'implanter partout en même temps toutes les caractéristiques humaines devant fusionner. Le questionnement éthique porte sur la cohérence des activités effectives avec l'objectif à long terme.

D'autres hypothèses reposent sur la prédominance des autres moteurs de l'évolution, pouvoir ou survie.

L'expansion démographique est évidemment compatible avec la recherche de la survie. La mobilité serait l'instinctive lutte contre la dégénérescence par consanguinité, et la recherche de zones plus favorables. L'expansion ne saurait être durable et le changement de cap sera d'autant plus douloureux qu'il sera tardif. Le questionnement éthique introduit donc le facteur temps, la morale est sommée de choisir son horizon et d'assumer les moyens de rendre compatibles les contraintes du court et du long terme.

L'hypothèse du règne du pouvoir, domination le plus souvent associée à la possession, s'impose si l'on considère les apparences offertes à l'ère moderne. Dans cette hypothèse la mobilité serait induite voire imposée pour bénéficier aux visées d'accroissement du pouvoir des plus habiles à ce jeu : prise de possession de territoires et autres biens immobiliers, augmentation de revenus et de capital par ponctions indolores, asservissement de foules allant jusqu'à une forme d'esclavage.

La vérification de ces hypothèses, plus ou moins combinées, conduira sans doute à une cartographie spatio-temporelle des défis qui attendent l'humanité.

### **Un projet pour l'humanité.**

L'application à la mobilité aérienne passerait donc en toute rigueur par la mise en cause de la mobilité en général, avant de se concentrer sur l'aérienne. La caractérisation de celle-ci relève autant d'un inventaire détaillé des dispositifs actuels que d'une prospective incluant des innovations.

Les interactions de la mobilité aérienne avec ce qui a été cité comme « la nature » relèvent essentiellement du concept d'énergie. De ce fait il est impossible d'espérer que la mobilité aérienne n'ait aucune action affectant la nature, sensible à toute manipulation (et dégradation) de l'énergie. Que le bilan de ces actions soit au moins équilibré par l'impact sociétal est une condition de moralité.

Les interactions directes au sein de l'humanité, au niveau des sociétés, relèvent du concept d'information. Tout déplacement provoque des échanges et des apports d'information, La valeur de cette information par référence à un domaine humain justifie le déplacement et par suite la trace laissée sur la nature.

Enfin la nature étant le cadre de vie de l'humanité les transferts d'énergie interagissent indirectement par la modification de ce cadre, d'une façon qui dépend de la sensibilité de l'humanité.

Identifier les interactions, en apprécier les importances relatives, pour répondre au questionnement éthique, exigent de conserver en permanence une vision globale du système « humanité sur Terre ». Le questionnement éthique relatif au Transport Aérien est alors face à une tâche immense, traiter d'abord de la mobilité universelle puis du cas de l'aérien qui en assure une

partie, sous les contraintes évoquées. Le cadre et les moyens d'un tel projet restent à trouver...si l'humanité s'en préoccupe.

### **Addendum. Esquisse d'une morale universelle, les objectifs de l'ONU.**

La perspective d'une morale universelle pose en retour une question éthique, doit-on souhaiter cette uniformisation ou au contraire préférer une diversité comme cela fut le cas dans les millénaires archéologiques ? Un embryon à vocation universelle existe avec les Objectifs de l'ONU. Les huit objectifs du millénaire adoptés en 2000 pour aboutir en 2015 ont été remplacés par les 17 objectifs du Développement Durable adoptés en 2015.

1. Réduire l'extrême pauvreté et la faim
2. Assurer l'éducation primaire universelle
3. Promouvoir l'égalité des sexes et l'autonomisation des femmes
4. Réduire la mortalité infantile
5. Améliorer la santé maternelle
6. Combattre le VIH/sida, le paludisme et d'autres maladies
7. Assurer un environnement durable
8. Mettre en place un partenariat

On voit que les nouveaux objectifs sont pour l'essentiel une déclinaison des anciens avec le développement de l'objectif « environnement durable » et l'ajout des 16 et 17

1. Éradication de la pauvreté ;
2. Lutte contre la faim ;
3. Accès à la santé ;
4. Accès à une éducation de qualité ;
5. Égalité entre les sexes ;
6. Accès à l'eau salubre et à l'assainissement ;
7. Recours aux énergies renouvelables ;
8. Accès à des emplois décents ;
9. Bâtir une infrastructure résiliente, promouvoir une industrialisation durable qui profite à tous et encourager l'innovation ;
10. Réduction des inégalités ;
11. Villes et communautés durables ;
12. Consommation et production responsables ;
13. Lutte contre le changement climatique ;
14. Vie aquatique ;
15. Vie terrestre ;
16. Justice et paix ;
17. Partenariats pour la réalisation des objectifs.

L'interprétation concrète de ces objectifs est laissée aux instances d'autorité de chaque pays ou fédération, lesquelles s'adosent implicitement à une morale, traduite par les lois et règlements qu'elles appliquent. Le poids accordé, le cas échéant, à chacun des objectifs dresse le profil de cette morale. Le questionnement éthique porte sur l'exhaustivité de la liste des objectifs, on peut évoquer l'équilibre entre l'individu et la communauté (l'humanité), ou le respect de la personne humaine dans sa simple existence et sa vie (condition de sa santé). L'énoncé « Développement Durable » contient sans aucun doute le concept d'une humanité durable, poursuivant son existence de façon indéfinie. Nous lui reprocherons cependant l'ambiguïté : si « développement » s'entend comme la poursuite de l'augmentation à la fois des populations, de leur équipement non essentiel, de la consommation de ressources finies, alors « développement durable est un oxymore ; l'expression est acceptable si « développement » caractérise un état de satisfaction des besoins, état stable (non divergent).